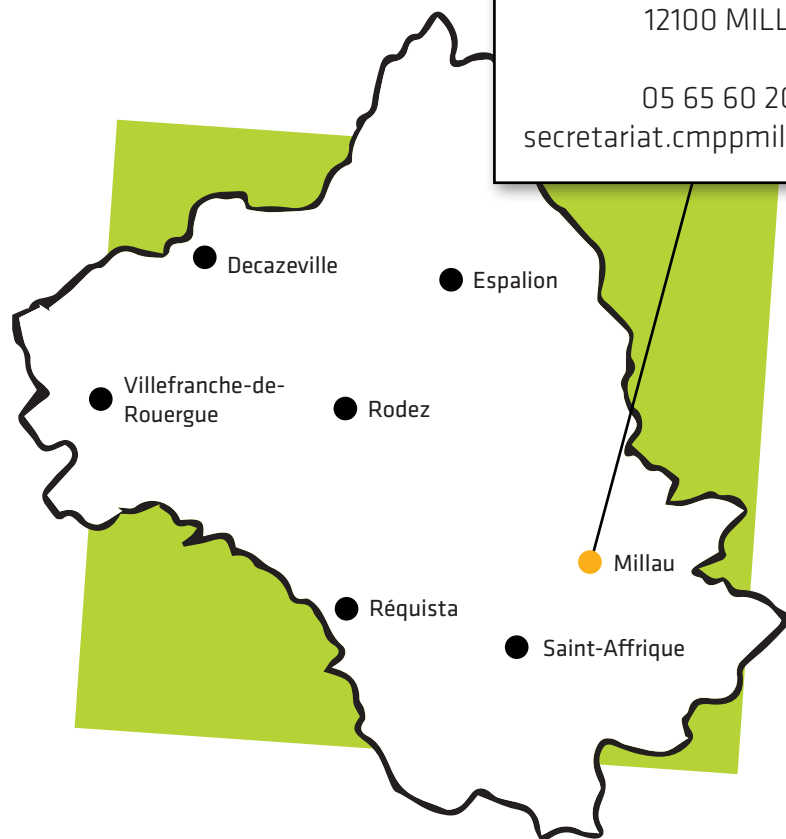


LE CMPP EN AVEYRON



CMPP DE MILLAU

13 rue Jean Moulin,
12100 MILLAU

05 65 60 20 73
secretariat.cmppmillau@pep12.fr

AUTRES ANTENNES

CMPP de RODEZ (siège social)
6 avenue de l'Europe, 12000 RODEZ

CMPP de VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
Place Bernard Lhez,
12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

CMPP de DECAZEVILLE
123 rue Jean Moulin, 12300 DECAZEVILLE

CMPP de RÉQUISTA
Cité Lalande, 12170 RÉQUISTA

CMPP d'ESPALION
1 rue de la Calade, 12500 ESPALION

CMPP de SAINT-AFFRIQUE
Rue Frangi et Ortéga,
12400 SAINT-AFFRIQUE

Directeur pédagogique et administratif départemental - Bruno Viargues - bruno.viargues@pep12.fr
Directrice médicale - Dr Martine Laury

RCS 353 009 400 00022 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



CMPP de l'Aveyron

Centre Médico-psycho-pédagogique
Antenne de Millau

ACCUEIL
DES ENFANTS ET ADOLESCENTS
DE 0 à 20 ANS

AU CMPP

Le CMPP, lieu d'écoute, de prévention et de soins, s'adresse aux enfants et aux adolescents jusqu'à 20 ans ainsi qu'à leur famille.

- Tout enfant ou adolescent rencontrant des difficultés d'apprentissage et/ou de comportement peut venir librement au CMPP.
- Le CMPP est ouvert à tous, sans discrimination.
- Une implantation à proximité des lieux de vie des familles.
- Une capacité d'accueil souple : accueil des nouvelles demandes tout au long de l'année.
- Un fonctionnement spécifique : équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité technique d'un médecin.
- Des demandes de consultation à l'initiative des parents ou du tuteur légal.
- Un travail en réseau avec l'ensemble des partenaires, et en particulier avec l'Education Nationale, tout en garantissant le secret partagé.
- Un financement par l'Assurance Maladie : prise en charge à 100%, sans avance des familles.

L'ÉQUIPE DE MILLAU

Médecin
Dr Cécile Ollitraut-Bernard

**Directeur
administratif adjoint**
Nathan Augustin

Assistante sociale
Maréva Colson

Enseignante spécialisée
Véronique Lachaume

Secrétaire
Anne Gaillard

Orthophonistes
Joëlle Chasse
Jocelyne Gros

Psychomotricienne
Christine Vauthier

Psychologue
Marie-Chantal Valentin

LE PARCOURS DE SOINS

AU CMPP

LE RENDEZ-VOUS MÉDICAL

en présence du ou des parents de l'enfant

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

par l'assistante sociale ou le directeur administratif

DIAGNOSTIC

Réalisation de bilans selon la prescription du médecin :

- orthophonique
- psychomoteur
- psychologique
- enseignement spécialisé

Les thérapeutes présentent le compte-rendu de bilans aux parents et proposent un projet thérapeutique

PRISE EN CHARGE

- Une ou plusieurs prises en charge en individuel ou en groupe en fonction des besoins de l'enfant :
 - orthophonique
 - psychomoteur
 - psychologique
 - enseignement spécialisé
- Soutien à la parentalité en individuel ou en groupe
- Lien avec l'école

3 rendez-vous annuels avec les parents

FIN DE PRISE EN CHARGE

En fonction de l'évolution des besoins de l'enfant, sur décision médicale, en accord avec les parents.